Nicolas Boivin CA, M. Fisc.

Fiscalité

Appliquée

(Complément au cours CTB-1055 Technologies de l'information III : applications pour l'expert-comptable)

Édition deux mille onze

Fiscalité *Appliquée*

Édition deux mille onze

Nicolas Boivin CA, M.Fisc.
Professeur
Université du Québec à Trois-Rivières

Avec la précieuse collaboration du professeur Nicolas Lemelin CA, M.Fisc.

Tous nos volumes sont disponibles en ligne

www.uqtr.ca/FISCALITE



Le contenu de ce volume est disponible en vertu des termes de la licence

cc) ① S O Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.5 Canada.

- Paternité Vous devez citer le nom de l'auteur original.
- Pas d'Utilisation Commerciale Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.
- Partage des Conditions Initiales à l'Identique Si vous modifiez, (1) transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Table des matières

Sujet 1 – Ressources fiscales sur le Web	1
Sujet 2 – Analyse du logiciel Taxprep des particuliers	21
Sujet 3 – Analyse du logiciel Taxprep des sociétés	35
Sujet 4 – Analyse d'un logiciel de planification de retraite	63
Annexes	

Sujet 1 – Ressources fiscales sur le Web

1	Int	oduction	3
2	Les	s sites Internet à consulter	4
	2.1	L'Agence du revenu du Canada (ARC)	4
	2.2	Le Ministère du Revenu du Québec (MRQ)	8
	2.3	La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)	11
	2.4	Le Registraire des entreprises du Québec (REQ)	13
	2.5	La Régie des rentes du Québec (RRQ)	16
3	Tra	vail pratique individuel	18

1 Introduction

Le comptable facilitera de beaucoup sa pratique professionnelle s'il est en mesure d'utiliser les nouvelles technologies, comme Internet par exemple. Les différents partenaires d'affaires (comme les organismes publiques) avec lesquels un comptable doit communiquer offrent maintenant une multitude de services par Internet (dit « services en ligne »). L'utilisation de ces services n'est pas obligatoire car les services traditionnels (par téléphone, par courrier, etc.) sont toujours offerts. Cependant, les services en ligne sont beaucoup plus rapides et permettent une économie de temps importante pour celui qui est ouvert et intéressé à leurs utilisations. Voici donc un pot-pourri des sites Internet intéressants de différents organismes publics qui sont partenaires d'affaires inévitables tant du comptable en cabinet que du comptable en entreprise.

2 Les sites Internet à consulter

2.1 L'Agence du revenu du Canada (ARC)

www.cra-arc.gc.ca/menu-fra.html



(Image en ligne au 30 novembre 2009)

• Services en ligne :

- o Mon dossier vous permet de consulter les renseignements sur :
 - votre remboursement d'impôt ou votre solde dû;
 - votre dépôt direct;
 - vos REER, le Régime d'accession à la propriété et le Régime d'encouragement à l'éducation permanente;
 - Votre code d'accès IMPÔTNET;
 - vos déclarations de revenus et les montants de reports possibles;
 - le crédit d'impôt pour personnes handicapées;
 - le solde de votre compte et les paiements faits sur production;
 - vos acomptes provisionnels;
 - vos versements, votre solde de compte et votre état de compte de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (y compris les programmes provinciaux et territoriaux semblables);
 - vos versements, votre solde de compte et votre état de compte du crédit pour la TPS/TVH (y compris les programmes provinciaux semblables);
 - vos versements, votre solde de compte et votre état de compte de la Prestation universelle pour la garde d'enfants;
 - les enfants pour lesquels vous êtes le principal responsable;
 - vos versements anticipés de la Prestation fiscale pour le revenu de travail;
 - votre entente de paiements pré autorisés;
 - votre représentant autorisé;
 - vos adresses et numéros de téléphone.
- Mon dossier vous permet aussi de gérer en ligne votre dossier personnel d'impôt et de prestations. En autres, vous pouvez :
 - modifier vos déclarations;
 - changer votre adresse ou vos numéros de téléphone;
 - demander des prestations pour enfants;
 - prendre des dispositions pour le dépôt direct;
 - autoriser votre représentant;
 - établir une entente de paiements préautorisés;
 - déposer un avis de différend officiel à l'égard de votre cotisation ou de votre détermination.

o IMPÔTNET

- Envoi de la déclaration de revenu par Internet (avec un logiciel approuvé)
- Information pour (menu de gauche) :
 - o Entreprises (sociétés et autres)
 - Particuliers
 - o Etc.
- Un outil de recherche très fonctionnel (menu du haut) :
 - o Possibilité de limiter la recherche uniquement dans les formulaires et publications.
- Formulaires et publications (menu de gauche) :
 - O Une multitude de guides utiles et simples vous aidant à remplir les différents formulaires requis par l'ARC.
 - o Tous les formulaires que vous devez remplir et expédier à L'ARC peuvent être imprimés vierges et plusieurs peuvent même être complétés à l'écran.
 - o Stratégie de recherche proposée :
 - 1- <u>Dans l'outil de recherche, rechercher par numéro de document recherché</u>

 Par exemple : « je cherche le document numéro <u>T4012</u> »
 - 2- <u>Dans l'outil de recherche, rechercher par mot clé présent</u>
 <u>dans le nom du document recherché</u>

 Par exemple : « je cherche le <u>guide</u> qui m'aidera à compléter la déclaration de revenus des <u>sociétés</u> »
 - 3- Recherche à l'intérieur du classement proposé sur le site Internet Par exemple : « je cherche dans la rubrique <u>Groupe de clients</u>, ensuite dans la rubrique <u>Sociétés</u>, ensuite je trouve mon document dans la rubrique <u>Guides</u> »

o Documents utiles:

Retenues à la source

- T4001 : Guide de l'employeur Les retenues sur la paie et les versements
- PD7A: Formule de versement Relevé de compte de retenues à la source courantes (ce dernier n'est pas imprimable de Internet car il contient des codes magnétiques de contrôle. Il peut cependant être commandé en ligne).
 - ➤ Pour commander (menu de gauche)
- T4 (FLAT) : État de la rémunération payée (feuillet)
 - > possibilité de *PDF* à remplir en direct

Impôt des sociétés

- T4012 : Guide T2 Déclaration de revenus des sociétés
- T2 : Déclaration de revenus des sociétés (T2)

<u>Impôt des particuliers</u>

- 5000-G : Guide général d'impôt et de prestations Toutes les provinces à l'exception des non-résidents
- 5005-R : T1 générale Déclaration de revenus et de prestations Québec seulement

2.2 Le Ministère du Revenu du Québec (MRQ)

www.mrq.gouv.qc.ca



(Image en ligne au 30 novembre 2009)

- Services en ligne (onglet au centre):
 - o Menu IMPÔTNET Québec
 - Envoi de la déclaration de revenu par Internet (avec un logiciel approuvé)
 - o Info-code d'accès
 - o Info-remboursement
 - Avis de cotisation électronique
 - o Faites votre changement d'adresse en ligne
 - Clic Revenu
 - Clic Revenu est le volet transactionnel sécurisé du site Internet du Ministère du revenu pour les entreprises et les particuliers.
 - Clic Revenu Particuliers donne la possibilité de :
 - ransmettre votre déclaration de revenus par ImpôtNet Québec, durant la période de production des déclarations de revenus ;
 - consulter vos messages électroniques transmis par Revenu Québec, entre autres,
 - votre confirmation de remboursement anticipé,
 - votre avis de cotisation,
 - tout autre message contenant des données confidentielles ;
 - > effectuer votre changement d'adresse ;
 - obtenir des renseignements sur le traitement de votre déclaration de revenus au moyen du service Info-remboursement.
- Renseignements supplémentaires par catégorie de contribuables (onglets au centre) :
 - o Onglet Citoyens
 - o Onglet Entreprise
 - o Onglet Services en ligne
 - o Onglet Ministère
- Un outil de recherche très fonctionnel (toujours disponible en haut à droite) :
 - O Possibilité d'effectuer une recherche avancée afin de limiter la recherche uniquement à une catégorie souhaitée.
- Publications et formulaires (onglet Services en ligne) :
 - Une multitude de guides utiles et simples vous aidant à remplir les différentes déclarations requises par le MRQ.
 - O Tous les formulaires que vous devez remplir et expédier au MRQ peuvent être imprimés vierges et plusieurs peuvent même être complétés à l'écran.

o Stratégie de recherche proposée :

1- <u>Dans l'outil de recherche, rechercher par numéro de document recherché</u>

Par exemple : « je cherche le document numéro <u>TP-1015.G</u> »

2- <u>Dans l'outil de recherche, rechercher par mot clé présent</u> dans le nom du document recherché

Par exemple : « je cherche le <u>guide</u> qui aidera un employeur à compléter les <u>retenues</u> à la source et les cotisations »

3- Recherche à l'intérieur du classement proposé sur le site Internet (Menu « Formulaires et guide », situé sous les onglets)

Par exemple : « je cherche dans la rubrique Formulaires et guides liés à l'impôt, ensuite dans la rubrique Employeurs (menu de gauche), ensuite je trie les documents par titre et je cherche dans les « G » pour « Guide » »

Documents utiles :

Retenues à la source

- TP-1015.G : Guide de l'employeur Retenues à la source et cotisations
- TPZ-1015.R.14.1 : Paiement des retenues et des cotisations de l'employeur

TPS / TVQ

- IN-203 : Renseignements généraux sur la TVQ et la TPS/TVH
- FPZ-500 : Formulaire de déclaration (TPS/TVH-TVQ)
 - > Pour commander:

Publications et formulaires (onglet du haut)

Commande de publications et de formulaires (menu de droite)

Impôt des sociétés

- CO-17.G : Sociétés Guide de la déclaration de revenus
- CO-17 : Déclaration de revenus des sociétés
- CO-1027 : Calcul des acomptes provisionnels des sociétés
 - > possibilité de *PDF dynamique*

<u>Impôt des particuliers</u>

■ TP-1 : La déclaration de revenus et le Guide de la déclaration de revenus.

2.3 La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)



(Image en ligne au 30 novembre 2009)

- Plusieurs informations destinées aux employeurs (menu de gauche) :
 - o Inscription
 - o Changements à signaler
 - o Déclaration des salaires
 - Publications employeurs

Plusieurs formulaires et guides à l'intention des employeurs inscrits. Trier par : <u>A-Z</u> ou utiliser l'outil de recherche

Documents utiles:

- Parlons assurance Taux de prime 2010 (ou 2011 s'il existe)
- Table des taux 2010 (ou 2011 s'il existe)

2.4 Le Registraire des entreprises du Québec (REQ)

Registraire des entreprises Québec Ministère du Revenu du Québec Services en ligne FAQ Glossaire Nous joindre Formulaires Tarifs et modalités de paiement Publications Liens utiles À PROPOS CONSULTER DÉMARRER MODIFIER les informatio 医自 Accueil Recherche Déclaration de renseignements au registre des entreprises et OK Déclaration modificative Actualités Vous pouvez accéder à ces services électroniques par l'onglet Services en ligne. 20 novembre 2009 Réforme majeure de la Loi sur les compagnies 13 novembre 2009 Anomalies dans le traitement des déclarations de renseignements sans changement des personnes morales 21 octobre 2009 Avis de radiation 7 octobre 2009 Changement de date pour la publication des premières listes d'entreprises susceptibles d'être radiées d'office 21 septembre 2009 Reprise du processus de radiation d'office de l'immatriculation des entreprises qui n'ont pas produit leurs déclarations annuelles

www.registreentreprises.gouv.qc.ca

Politique de confidentialité | Informations sur le site

Québec ##

© Gouvernement du Québec, 2003

(Image en ligne au 30 novembre 2009)

Toutes les actualités

AVIS IMPORTANT

Depuis le 1^{er} avril 2007, le Ministère du Revenu du Québec a pris en charge les activités anciennement sous la responsabilité du Registraire des entreprises, en partenariat avec Services Québec. Cependant, aucun service en ligne n'a été retiré du site du Registraire des entreprises, seulement des liens sortant ont été ajoutés sur le site du Ministère du Revenu.

Le Registraire des entreprises est l'endroit ou l'entreprise doit déposer tous ses documents d'enregistrement exigés par la *Loi sur les compagnies du Québec* et par la *Loi sur la publicité légale*.

Les exigences de ces lois en matière de déclarations de renseignements y sont bien expliquées.

Tous les formulaires que vous devez remplir et expédier au Registraire des entreprises peuvent être imprimés vierges.

- Consulter les dossiers d'entreprise (menu du haut) :
 - o Recherche d'une entreprise
 - Rechercher au registre des entreprises: permet de consulter des informations contenues dans le registre des entreprises.
- Formulaires (onglet du haut) :
 - Dirige vers les différents formulaires requis pour chacune des situations énumérées :
 - Déclarations d'immatriculation / Déclaration initiale
 - Constitution d'une compagnie et d'une personne morale
 - Modifications de l'immatriculation
 - Modifications de la constitution
 - Radiation/Dissolution/Liquidation
 - Révocation de radiation/Reprise d'existence
 - Déclaration annuelle (non disponible sur le Web)

Documents utiles :

- Déclaration d'immatriculation personne physique exploitant une entreprise individuelle
- Déclaration d'immatriculation société¹
- Statuts de constitution (personne morale)²
- Déclaration modificative personne morale
- Déclaration modificative personne physique exploitant une entreprise individuelle – société
- Statuts de modification (personne morale)
- Statuts de fusion (personne morale)
- Déclaration d'intention Demande de dissolution Compagnie
- Déclarations annuelles (non disponibles sur Internet, doivent être commandées en format papier).

¹ Veuillez noter que dans la *Loi sur les compagnies du Québec* et dans la *Loi sur la publicité légale*, le terme « société » signifie une société en nom collectif, une société en participation, une société en commandite ou une société qui n'est pas constituée au Québec. Ce terme ne vise pas une société par actions (incorporée). Cette dernière est plutôt appelée « personne morale » ou « compagnie ». ² *Id*.

2.5 La Régie des rentes du Québec (RRQ)

www.rrq.gouv.qc.ca



Québec

Politique de confidentialité / <u>Déclaration de services aux citovens</u>
<u>© Régie des rentes du Québec</u>

(Image interactive en ligne au 30 novembre 2009)

La RRQ s'occupe des prestations de retraite payées par la RRQ.

C'est le Ministère du revenu du Québec qui est mandaté de percevoir les cotisations au régime des travailleurs et des employeurs.

- Planifiez votre retraite (menu de droite) :
 - O Divers publications sur l'importance de l'épargne retraite
 - o Divers outils pour aider:
 - Relevé de participation au Régime de rentes du Québec
 - SimulRetraite (*Un outil électronique de planification de retraite*)
 - Retraite en jeu
 - Planifiez votre retraite en 5 étapes
 - ÉducRetraite
- Services en ligne (menu de droite) :
 - Dépôt direct
 - Changement d'adresse
 - o Planification financière de la retraite
 - o Régime de rentes du Québec
- Les enfants (menu de droite) :
 - o En complément...(à droite)
 - Banque de prénoms

3 Travail pratique individuel

• Procédure :

- o Veuillez chercher et me fournir les documents que je vous demande.
 - À cette fin, veuillez m'indiquer sur un document Word l'adresse Internet où ils se trouvent (copier coller l'adresse Internet indiquée dans la fenêtre de navigation).
- O Veuillez déposer votre travail sur le portail du cours dans la section Travaux
- SVP METTRE VOTRE PRÉNOM et NOM DANS LE NOM DU DOCUMENT.

0	Travail individuel	
0	Date limite de remise de votre travail :	
		(à compléter suite aux directives

données par le professeur lors de son premier cours avec vous)

<u>Tout travail remis après cette échéance se verra accorder un résultat de zéro (0).</u>

• Documents recherchés:

- 1) Le formulaire fédéral de désignation d'un bien comme résidence principale lorsqu'un particulier dispose d'une résidence.
- 2) Le formulaire fédéral (une annexe) sur lequel une société indique, entre autre, qu'elle réclame une réserve³ pour gains en capital et sur laquelle elle indique le solde à la fin de l'année de ladite réserve.
- 3) Le formulaire du Québec sur lequel une société fait la conciliation entre son revenu comptable et son revenu net fiscal.
- 4) Le formulaire du Québec qu'un particulier doit soumettre afin de déduire des frais de déménagement.
- 5) La publication rédigée par la CSST qui nous renseigne sur les différents taux de prime 2010 (ou 2011 s'il existe) appliqués aux différents secteurs d'activités des employeurs.
- 6) Le formulaire qui permet de constituer une compagnie auprès du registraire des entreprises du Québec.
- 7) NE PAS M'INDIQUER L'ADRESSE INTERNET OÙ IL SE TROUVE. Indiquez-moi le numéro matricule (10 chiffres) <u>et</u> le nom d'un des administrateurs de la personne morale qui porte le nom de « SKI SUTTON INC. ». Cette société a son siège social au 79, rue Principale Sud, Sutton.

³ Synonyme de « provision »

Sujet 2 – Analyse du logiciel Taxprep des particuliers

1	Ana	lyse du logiciel	23
	1.1	Environnement	23
	1.2	Menu fichier	24
	1.3	Déplacements dans les champs de saisies	25
	1.4	Signification des codes à l'intérieur des cellules	25
	1.5	Saisie de la déclaration de revenus	25
	1.5.	Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique	25
	1.5.	Principaux formulaires (Code d'accès)	27
2	Étuc	de de cas – Monsieur Soleil	29
3	Trav	vail pratique individuel	32

1 Analyse du logiciel

1.1 Environnement

- Environnement Windows
 - o Menus déroulants
 - o Barre de titres en bleu (nom du fichier nom du logiciel version)
 - o Boutons de raccourcis
 - o Aide contextuelle (F1)
 - o Etc.
- Gestionnaire de formulaires
 - o Accès en tout temps avec le bouton Gestionnaire de formulaires ou F5
 - Classeur de documents (Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé)
 - o 3 colonnes:
 - Code d'accès (les principaux) :
 - Formulaire fédéral : numéro du formulaire (2200 pour le formulaire T2200, T1 pour le formulaire T1)
 - Feuillet fédéral : T+numéro du feuillet (T4 pour le feuillet T4)
 - Annexe fédérale : A+numéro de l'annexe (A1 pour l'Annexe 1)
 - ➤ Documents du Québec :Q+numéro du document(QA pour l'annexe A, TP1 pour le formulaire TP1)
 - Titre et description : titre exact du document
 - Type: Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé

O Choix du client actif

Un fichier Taxprep des particuliers (extension « .108 » pour l'année d'imposition 2008, « .109 » pour l'année d'imposition 2009, etc.) comprend les déclarations de revenus fédérale et provinciale pour un couple et ses enfants à charge.

- o Recalculer: lorsque le fichier devient lourd (plusieurs informations saisies), le logiciel peut être lent à modifier les calculs lors de modifications d'informations. On peut alors lui demander d'effectuer le recalcul rapidement : Outils / Recalculer ou CTRL-F9.
- o ESC: pour sortir d'un formulaire.
- O Pour accéder à partir d'un formulaire fédéral au formulaire équivalent du Québec : Accès en tout temps avec le bouton ou F8.

1.2 Menu fichier

- NOUVEAU : Création d'un nouveau fichier
- ENREGISTRER LA DÉCLARATION : nom du fichier, emplacement du répertoire
- OUVRIR : récupérer un fichier
- CONVERSION : Créer un nouveau fichier Taxprep à partir d'un fichier Taxprep de l'année précédente. Plusieurs avantages en découlent :
 - O Conserve dans le nouveau fichier créé toutes les informations permanentes contenues dans le fichier de l'année précédente;
 - Inscrit dans le nouveau fichier créé les soldes d'ouverture qui étaient des soldes de fermeture dans le fichier de l'année précédente (suivi des soldes de pertes, de FNACC, etc.);
 - Supprime dans le nouveau fichier créé toutes les informations fiscales annuelles contenues dans le fichier de l'année précédente afin de rendre le fichier courant prêt à la saisie.
- IMPRIMER LES FORMULAIRES SÉLECTIONNÉS: imprime seulement le ou les formulaires sélectionnés dans le gestionnaire de formulaire (ou le formulaire dans lequel vous êtes positionné lorsque vous lancez cette commande). C'est à cette étape que vous décidez de la langue d'impression (pour les clients

- anglophones par exemple). La langue d'affichage (à l'écran) se contrôle par : Menu Outils / Options et paramètres.
- IMPRIMER LA DÉCLARATION : imprime toutes les pages de la déclaration de revenus active. C'est à cette étape que vous décidez de la langue d'impression (pour les clients anglophones par exemple).
 - O Doivent être joints les différents feuillets et reçus fiscaux à la déclaration imprimée;
 - L'envoi électronique des déclarations de revenus évite cette procédure d'impression (IMPÔTNET et IMPÔTNET Québec) et d'envoi des feuillets et reçus fiscaux.

1.3 Déplacements dans les champs de saisies

 Utilisation des flèches (HAUT et BAS), ou de la touche tabulation (TAB et MAJ TAB) ou de la touche retour (RETOUR et MAJ RETOUR).

1.4 Signification des codes à l'intérieur des cellules

• Je vous réfère à la *Liste des différents types de champs* joint en Annexe de ce document.

1.5 Saisie de la déclaration de revenus

1.5.1 Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique

• Le déroulement de la saisie d'une déclaration de revenus dépend de plusieurs aspects, comme entre autres l'expérience du préparateur avec le logiciel et la disponibilité des feuillets fiscaux. Je vous propose ici une démarche à suivre en fonction de ces différents aspects.

1- La saisie par feuillet

Cette méthode est utile et plus rapide lorsque l'on a les feuillets fiscaux en mains ou que l'on connaît le feuillet qui est émis pour une source de revenu ou une déduction particulière. Quelques exemples :

- ➤ T4 : Revenu d'emploi Case A au Québec souvent différente Dons Case J au Québec ajouté au revenu en Case A Sélectionner les T4
- ➤ T5 : Revenu de placement Dividendes majorés (déterminés ou autres que déterminés) Revenus étrangers bruts avec impôts étrangers payés Sélectionner les T5

2- La saisie par recherche de lignes sur la déclaration de revenus fédérale (T1)

Cette méthode est utile lorsque l'<u>on n'a pas</u> de feuillets fiscaux en mains ou que <u>l'on ne</u> <u>connaît pas</u> le feuillet qui est émis pour une source de revenu ou une déduction particulière. Quelques exemples :

- ➤ 1. 127 Annexe 3 : GCI-PCD
- ➤ 1.130 Autres revenus
- ➤ 1.212 Cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables
- ➤ 1.221 Annexe 4 : Frais financiers et frais d'intérêt
- ➤ 1.253b : Déduction des PCN
- ➤ 1.420 Annexe 1 : Impôt fédéral net
 - ⇒ 1.330 Frais médicaux
 - ⇒ 1.349 : Dons
 - ⇒ Table d'impôt progressive (4 paliers d'imposition)
 - ⇒ 1.425 : Crédit pour dividende
 - ⇒ 1. 405 : Crédit fédéral pour impôt étranger
 - ⇒ 1.410 : Crédit pour contributions politiques fédérales

1.5.2 Principaux formulaires (Code d'accès)

• Sommaire de la déclaration (SOM)

o Très utile pour les réviseurs et les associés.

• <u>Identification de la société et autres renseignements (ID)</u>

- Saisie (ou report dans le cas d'une conversion) des données permanentes.
- o Relire toutes les questions pour s'assurer qu'il n'y a aucune modification.
- o Appariement : Déclarations du contribuable et du conjoint traitées ensemble.
- o Autres renseignements:
 - Élections Canada
 - Revenus de source étrangère
- Autres renseignements à l'égard des crédits provinciaux ou territoriaux (Québec):
 - Annexe B Montant pour personne vivant seule (ou avec des enfants à charges)
 - Annexe B Montant pour famille monoparentale
 - Annexe K Cotisation au Régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ)

• Profil de la famille (FAM)

- o Identification des enfants à charges (Nouveau ou <u>CRTL-K</u> pour chaque enfant) et de leur « revenu net selon la ligne 236 de la déclaration fédérale ».
- Annexe 5 : Admissibilité au crédit fédéral « équivalent pour personne entièrement à charge » mentionné sous le terme « Montant pour personne à charge admissible ».
- o Frais de garde:
 - Identifier les différentes places de garde;
 - Déclarer les frais de garde payés par chacun des parents à chacune des places de garde pour chacun des enfants à charge.

- o Études post-secondaires :
 - Crédit pour frais de scolarité de l'enfant à charge transféré;
 - Crédit pour études de l'enfant à charge transféré;
 - Crédit pour manuels de l'enfant à charge transféré.

• Annexe A (QA)

o Montant pour enfant mineur aux études post-secondaires

• Annexe B (QB)

- o Montant pour personne vivant seule (ou avec des enfants à charges);
- o Montant additionnel pour famille monoparentale (1. 21);
- o Frais médicaux;
- o Remboursement d'impôts fonciers.

• Annexe C (QC)

o Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants

• Annexe K (QK)

o Cotisation au Régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ)

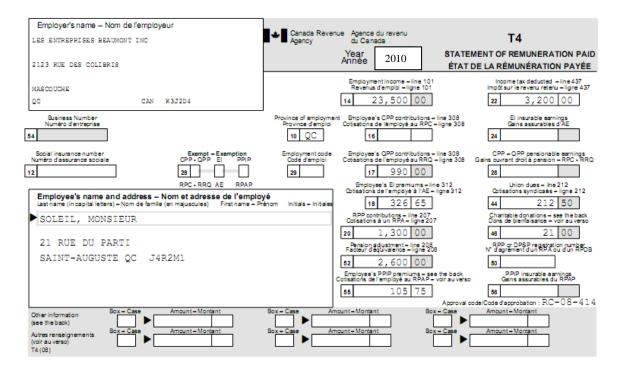
2 Étude de cas – Monsieur Soleil

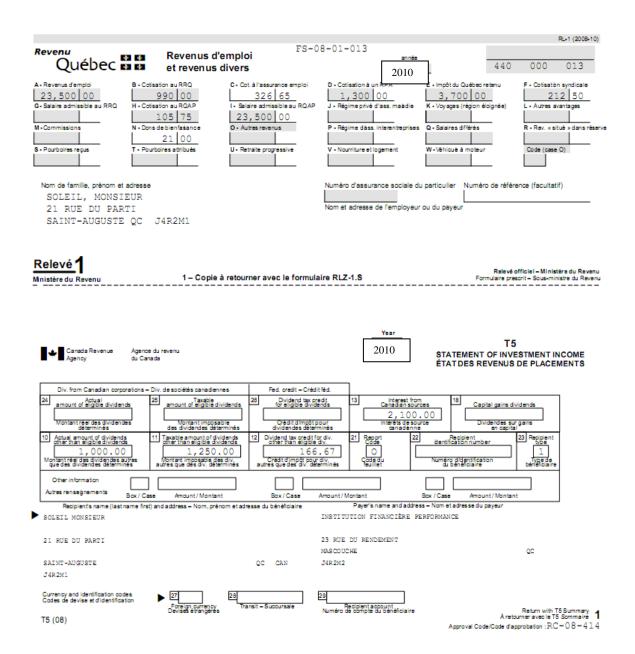
Monsieur Soleil vous soumet les informations suivantes. Il aimerait compléter sa déclaration de revenus et a besoin de votre aide.

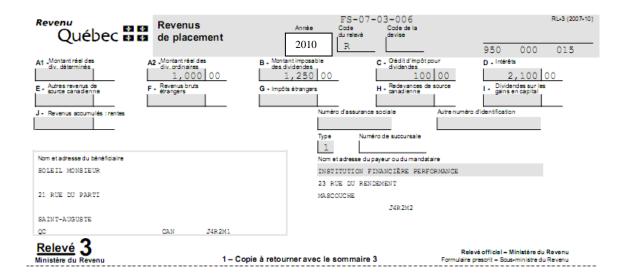
<u>Informations personnelles:</u>

- Né le 1 mars 1960, célibataire, sans enfant.
- M. Soleil n'a aucun régime médicament privé

Informations financières obtenues :







Il vous a également mentionné les informations suivantes :

Disposition d'actions:

300 actions de BCE au prix de 30 \$ chacune le 12 juin 2010. Il avait payé ses actions 15 \$ le 2 février 2003. Un montant de 50 \$ fût payé à titre de commission lors de la vente.

Il avait emprunté un montant de 4 000 \$ en 2003 pour financer l'achat des actions de BCE. En 2010, il a payé 350 \$ en intérêts relativement à cet emprunt.

Monsieur Soleil a acheté un immeuble locatif résidentiel (duplex) le 1^{er} janvier 2010. Monsieur Soleil n'habite pas cet immeuble. Voici les informations reliées à cet immeuble :

Coût : Terrain : 75 000 \$

Bâtisse: 260 000 \$

335 000 \$

Revenus de location : 21 000 \$

Dépenses:

Taxes municipales: 3 200 \$
Taxes scolaires: 850 \$
Intérêts hypothécaires: 8 775 \$
Assurance: 1 070 \$
Chauffage: 910 \$

3 Travail pratique individuel

- Procédure :
 - O Veuillez compléter les déclarations de revenus fédérale (T1) et provinciale (TP-1) de Maryse Tanguay pour son année d'imposition 2010. Plusieurs informations personnelles sont manquantes, <u>vous n'avez pas</u> à poser d'hypothèses et à saisir des informations personnelles hypothétiques.
 - O Veuillez déposer votre travail sur le portail du cours dans la section Travaux
 - SVP METTRE VOTRE PRÉNOM et NOM DANS LE NOM DU DOCUMENT.
 - o Travail individuel

0	La copie de fichiers entre étudiants occasionnera un résultat de zéro (0) pour
	tous les étudiants impliqués et l'acte sera dénoncé au comité de discipline de
	l'UQTR.

	<u>1 0 0 114.</u>	
0	Date limite de remise de votre travail :	
	'	(à compléter suite aux directives données par le professeur lors de son
		premier cours avec vous)

<u>Tout travail remis après cette échéance se verra accorder un résultat de zéro (0).</u>

Madame Maryse Tanguay est divorcée et vit seule avec son fils Jérémie et sa fille Charlotte. Madame Tanguay habite Trois-Rivières depuis deux années où elle travaille à titre d'infirmière. Madame Tanguay est née le 1^{er} juillet 1967. Son fils, qui a étudié à temps plein (deux sessions en 2010, soit 8 mois, frais de scolarité admissibles payés de 525 \$) au cégep de Trois-Rivières, est né le 4 février 1993 et sa fille est née le 27 juin 2008.

Voici les informations que vous avez recueillies pour préparer les déclarations de revenus de Maryse Tanguay pour l'année 2010.

Le Centre Hospitalier a émis un feuillet faisant état de son revenu d'emploi <u>fédéral</u> pour l'année 2010. En voici le contenu :

Salaire brut gagné avant déductions à la source	51 880 \$
Déductions à la source :	
Impôt fédéral	5 495 \$
Impôt provincial	6 780 \$
Régie des Rentes du Québec	2 163 \$
Régime de pension agréé	1 650 \$
Assurance emploi	588 \$
Régime québécois d'assurance parentale	263 \$
Cotisations syndicales	500 \$
Facteur d'équivalence	5 000 \$
Don à Centraide	52 \$

Quant à son feuillet faisant état de son revenu d'emploi <u>au Québec</u>, il est identique au feuillet fédéral à une exception près. Il faut augmenter le revenu d'emploi (51 880 \$) d'un montant supplémentaire de 849 \$ relativement aux primes que paye l'employeur pour le régime privé d'assurance-maladie (qui couvre entre autres le coût des médicaments) offert aux employés. Cela signifie que Maryse Tanguay n'est pas éligible et n'a pas à cotiser au Régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ).

Finalement, l'employeur a versé une cotisation de 2 200 \$ au régime de pension agréé (RPA) de Maryse, montant qui n'apparaît pas sur son feuillet.

Maryse a reçu un montant de prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) de 1 200 \$.

Maryse a encaissé divers revenus et a payé diverses dépenses au cours de l'année 2010, en voici le détail (tous ces montants sont en dollars canadiens) :

	Décaissements	Encaissements
Revenus d'intérêts provenant d'un dépôt à terme		750 \$
acquis à la Banque Royale		
Dividende d'une société suisse (net d'un impôt		940 \$
étranger retenu en Suisse de 60 \$)		
Dividende d'une société canadienne imposable		400 \$
(non encore majoré). Il ne s'agit pas d'un		
dividende déterminé		
Prestation consécutive au décès suite au décès de		3 000 \$
son frère Éric (NOTE 1)		
Cotisation à l'Ordre des infirmières du Québec	475 \$	
	(cotisation	
	« Non taxable »)	
Intérêts payés relativement à l'emprunt	2 000 \$	
hypothécaire de la résidence personnelle		
Intérêts payés sur un emprunt utilisé pour	280 \$	
acquérir un dépôt à terme à la Banque Royale		
Loyer payé pour le compte de Jérémie dans les	2 900 \$	
résidences étudiantes du cégep		
Frais médicaux encourus pour la santé de Maryse	2 110 \$	
et non remboursés par le régime d'assurance		
médicaments en place chez l'employeur		
Pension alimentaire reçue de son ex-époux pour		8 200 \$
le bénéfice de Jérémie et Charlotte exclusivement		
Frais de garde payés à la garderie des anges ⁴ pour	1 650 \$	
la garde de Charlotte		

NOTE 1 : La belle-sœur de Maryse, veuve de Éric, a reçu une somme de 6 000 \$ à titre de prestation consécutive au décès. Le seul autre bénéficiaire est Robert, l'autre frère de Maryse, il a reçu 2 000 \$ à ce titre.

Au cours de l'année, Maryse a disposé de 800 actions de Bombardier pour un montant global de 18 000 \$. Le coût d'acquisition des 800 actions est de 12 500 \$. Des frais de courtage de 120 \$ ont été payés relativement à cette disposition.

En 2002, Maryse avait réalisé une perte en capital nette de 400 \$ (ce montant est obtenu après le fractionnement par 50 %). Aucune portion de cette perte n'a été utilisée.

Le « revenu net » pour l'année de Jérémie est de 1 564 \$ et celui de Charlotte est nul.

⁴ Garderie privée, non subventionnée par le Gouvernement du Québec (pas à 7 \$ par jour).

Sujet 3 – Analyse du logiciel Taxprep des sociétés

1	Ana	alyse du logiciel	37
	1.1	Environnement	37
	1.2	Menu fichier	38
	1.3	Déplacements dans les champs de saisies	39
	1.4	Signification des codes à l'intérieur des cellules	39
	1.5	Index Général des Renseignements Financiers (IGRF)	40
	1.6	Saisie de la déclaration de revenus	40
	1.6.	Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique	40
	1.6.	Principaux formulaires (Code d'accès)	45
2	Doc	cumentation	51
3	Étu	de de cas – BOZOUTILSORDI INC	52
4	Tra	vail pratique individuel	57

1 Analyse du logiciel

1.1 Environnement

- Environnement Windows
 - o Menus déroulants
 - o Barre de titres en bleu (nom du fichier nom du logiciel version)
 - o Boutons de raccourcis
 - o Aide contextuelle (F1)
 - o Etc.
- Gestionnaire de formulaires
 - o Accès en tout temps avec le bouton Gestionnaire de formulaires ou F5
 - o Classeur de documents (Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé)
 - o 3 colonnes:
 - Code d'accès (les principaux) :
 - > ID
 - > T2, 1, 2, 3, 50, etc.
 - > CO17, Q1, Q2, Q3, etc.
 - > SOM
 - > DIAG
 - Titre et description : titre exact du document
 - Type: Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé

O Choix du client actif

Un fichier Taxprep des sociétés (extension « .208 » pour les fins d'années d'impositions en 2008, « .209 » pour les fins d'années d'impositions en 2009, etc.) comprend les déclarations de revenus fédérale et provinciale pour une société.

- o Recalculer: lorsque le fichier devient lourd (plusieurs informations saisies), le logiciel peut être lent à modifier les calculs lors de modifications d'informations. On peut alors lui demander d'effectuer le recalcul rapidement : Outils / Recalculer ou CTRL-F9.
- o ESC: pour sortir d'un formulaire.
- O Pour accéder à partir d'un formulaire fédéral au formulaire équivalent du Québec : Accès en tout temps avec le bouton ou F8.

1.2 Menu fichier

- NOUVEAU : Création d'un nouveau fichier
- ENREGISTRER LA DÉCLARATION : nom du fichier, emplacement du répertoire
- OUVRIR : récupérer un fichier
- CONVERSION : Créer un nouveau fichier Taxprep à partir d'un fichier Taxprep de l'année précédente. Plusieurs avantages en découlent :
 - O Conserve dans le nouveau fichier créé toutes les informations permanentes contenues dans le fichier de l'année précédente;
 - Inscrit dans le nouveau fichier créé les soldes d'ouverture qui étaient des soldes de fermeture dans le fichier de l'année précédente (suivi des soldes de pertes, de FNACC, d'IMRTD, etc.);
 - Supprime dans le nouveau fichier créé toutes les informations fiscales annuelles contenues dans le fichier de l'année précédente afin de rendre le fichier courant prêt à la saisie.
- IMPRIMER LES FORMULAIRES SÉLECTIONNÉS: imprime seulement le ou les formulaires sélectionnés dans le gestionnaire de formulaire (ou le formulaire dans lequel vous êtes positionné lorsque vous lancez cette commande). C'est à cette étape que vous décidez de la langue d'impression (pour les clients

- anglophones par exemple). La langue d'affichage (à l'écran) se contrôle par : Menu Outils / Options et paramètres.
- IMPRIMER LA DÉCLARATION : imprime toutes les pages de la déclaration de revenus active. C'est à cette étape que vous décidez de la langue d'impression (pour les clients anglophones par exemple).
 - L'ARC ne veut recevoir que les annexes RDA (déclaration de revenus et IGRF).
 - o Le MRQ reçoit encore la déclaration de revenus imprimée en entier ainsi qu'un jeu d'états financiers complet imprimé.

1.3 Déplacements dans les champs de saisies

• Utilisation des flèches (HAUT et BAS), ou de la touche tabulation (TAB et MAJ TAB) ou de la touche retour (RETOUR et MAJ RETOUR).

1.4 Signification des codes à l'intérieur des cellules

• Je vous réfère à la *Liste des différents types de champs* joint en Annexe de ce document.

1.5 Index Général des Renseignements Financiers (IGRF)

- Doit compléter obligatoirement pour toutes les sociétés sauf les OSBL.
- Report possible des logiciels de tenue de livres.
 - o Simple comptable:

Saisir les numéros de compte IGRF dans chacun des comptes de simple comptable que l'on désire transférer;

Menu Fichier / Importer/Exporter / Transmission élect. déclarations / Exporter IGRF...

Créer un fichier avec une extension « .gfi »

o Taxprep:

Menu Fichier / Importer des données / Fichier IGRF...

Sélectionner le fichier « .gfi » préalablement créé.

• Ne pas oublier de compléter l'annexe 141.

1.6 Saisie de la déclaration de revenus

1.6.1 Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique

Le déroulement de la saisie d'une déclaration de revenus dépend de plusieurs aspects, comme entre autres l'expérience du préparateur avec le logiciel, la disponibilité du fichier Taxprep de l'année précédente et de la disponibilité de l'IGRF à même le système comptable de la société. Je vous propose ici une démarche à suivre en fonction de ces différents aspects.

requise.

Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique Calcul de l'impôt fédéral d'une société

saisies l'année précédente Les données permanentes Disponibilité du fichier Taxprep de l'année précédente ? Une saisie manuelle est procédure de conversion reportent PAS. Aucune NE SE reportent PAS. NE PAS effectuer la Les soldes de <u>l'année</u> saisie manuelle n'est précédente NE SE Suivre l'ordre théorique du déroulement de la déclaration de revenus d'une société, comme si elle était faite à la main (réf.: CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs). Pour ce faire, je vous propose la Effectuer la procédure de Les données permanentes rapidement que tout s'est précédente se reportent. Les soldes de l'année se reportent. Vérifier bien reporté. conversion Étapes correspondante dans le logiciel Taxprep des sociétés (fédéral) Effectuer l'exportation des soldes des différents postes aux E/Fs vers les postes IGRF Faire la saisie manuelle des soldes des différents postes aux E/Fs vers les postes Accès au système comptable informatisé (logiciel de tenue de livres) de la société ? IGRF correspondants de <u>l'année courante</u> dans Taxprep. correspondants de l'année courante dans Taxprep. Cette étape va influer sur le déroulement de chacune des étapes à venir. Conversion du fichier Taxprep de l'année précédente (si disponible) Saisie des données permanentes dans Taxprep (code d'accès "ID") Saisie des postes IGRF de l'année courante dans Taxprep ÉTAPE 3 NON ÉTAPE 1 Lecture des états financiers (E/Fs) société (SPCC ou autre), de la fin Étapes étudiées dans le cadre du Détermination du statut de la cours CTB-1020 Fiscalité II: démarche suivante en 6 étapes: entreprises et investisseurs d'année d'imposition, etc. préparés par la société Démarche proposée: S/0 Page 41

Étapes étudiées dans le cadre du cours CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs	Étapes corresponda	ante dans le log	Étapes correspondante dans le logiciel Taxprep des sociétés (fédéral)	(fédéral)	
				Disponibilité du fichier Taxprep de l'année précédente ?	rep de l'année précédente ?
	ETAPE 4			DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
				Les différents soldes de fermeture de l'année	Les différents soldes de
Colon 4. moron. 4. moron.				précédente se reportent et	fermeture de l'annee précédente NE SE
Calcul du revenu, du revenu imposable et de l'impôt	Calcul du revenu, du revenu imposable et de l'impôt			deviennent les soldes d'ouverture de l'année	reportent PAS. Une saisie manuelle des soldes
				courante. Vérifier rapidement que tout s'est	d'ouverture de l'année
		Annexes Taxprep utilisées	rep utilisées	bien reporté.	courante est requise.
	•		Report sur la déclaration		
		'	de revenus T2 (# ligne)		
	Calcul du revenu				
	3a) Conciliation du revenu d'entreprises et de biens	•			
	Bénéfice selon les états financiers				
	(-) Déduction pour amortissement (biens amortissables)	Annexe 8			
	(+) Récupération d'amortissement (biens amortissables)	Annexe 8			
	(-) Déduction pour amortissement (immobilisations admissibles)	Annexe 10	Annexe 1 → ligne 300		
	(+) Dons de bienfaisance effectués	Annexe 2			
	(-) Déduction des dépenses de RS & DE	T661			
	(+/-) Autres ajustements à saisir directement sur l'Annexe 1				
	3b) Établissement des GCI qui excèdent les PCD	Annexe 6			
	Calcul du revenu imposable				
	Déduction pour dons de bienfaisance effectués		Annexe 2→ ligne 311		
	Déduction pour les dividendes reçus de SCI		Annexe 3→ ligne 320		
	Déduction pour l'utilisation des pertes reportables		Annexe 4—lignes 331 à		

1020 Fiscan	
urs C1 <i>B-1020 F</i>	
	coms CIB-1020 Fiscante II.

alité II : eurs	Étapes correspondante dans le logiciel Taxprep des sociétés (fédéral)	ante dans le lo	giciel <i>Taxprep</i>	des sociétés	(fédéral)
		Annexes Taxprep utilisées Report sur la	prep utilisées Report sur la déclaration	déclaration	
			de revenus T2 (# ligne)	2 (# ligne)	
	Calcul de l'impôt				
	Répartition du revenu par catégories				
	Revenu d'entreprise exploitée activement (REEA)	_			
	Revenu de placement total (RPT)	Annexe 7			
	Dividendes de SCI				
	Calcul de l'impôt de la partie I	١			
	Impôt fédéral de base			ligne 550	
	Abattement d'impôt du Québec			ligne 608	
nutile				an dessus	
	Déduction accordée aux petites entreprises (DAPE)	Annexe 23	Annexe 23lignes 400 à	ਚੁੱ	
/			430	809	
	Déduction au titre des bénéfices de fabrication et de transformation (DBFT)	Annexe 27	†	ligne 616	
	Déduction pour impôt étranger payé sur le revenu étranger non tiré d'une entreprise	Annexe 21	†	ligne 632	
	Déduction pour impôt étranger payé sur le revenu étranger tiré d'une entreprise	Annexe 21	†	ligne 636	
	Déduction pour contribution politique fédérale	†	ligne 646	ligne 644	
	Déduction d'impôt générale	†	entre lignes 438 et 440 P ligne 638	▶ ligne 638	
	Impôt remboursable sur le revenu de placement d'une SPCC		†	ligne 604	
	Crédit d'impôt à l'investissement	Annexe 49-	Annexe 49→ Annexe 31→ ligne 652	▶ ligne 652	
	Calcul de la fraction remboursable de l'impôt de la partie I (FRIP)	†	entre lignes 440 et 450	→ IMRTD	
	Calcul de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD)	†	entre lignes 460 et 485	• RTD	
	Calcul du remboursement au titre de dividendes (RTD)	†	entre lignes 485 et 550	s ligne 784	
	Calcul de l'impôt de la partie IV	Annexe 3	†	ligne 712	
	Crédit d'impôt à l'investissement - portion remboursable	Annexe 49-	Annexe 49→ Annexe 31→ ligne 780	► ligne 780	

Étapes étudiées dans le cadre du cours CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs	Étapes correspond	Étapes correspondante dans le logiciel <i>Taxprep des sociétés</i> (fédéral)	: (fédéral)	
	ÉTAPE 5	Annexes Taxprep utilisées Report sur la déclaration de revenus T2 (# lione)	Disponibilité du fichier Tax DISPONIBLE	Disponibilité du fichier Taxprep de l'année précédente ? DISPONIBLE NON DISPONIBLE
Lecture (aux états financiers) des acomptes provisionnels versés dans l'année	Saisie des acomptes provisionnels versés (code d'accès "T7B")	ligne 840	8/0	0/S
	ÉTAPE 6			
O/S	Compléter les autres annexes qualitatives	Annexe 9 Annexe 50	Les annexes qualitatives complétées l'année précédente se reportent. Vérifier rapidement que tout s'est bien reporté.	Les annexes qualitatives complétées l'année précédente NE SE reportent PAS. Une saisie manuelle est requise.

1.6.2 Principaux formulaires (Code d'accès)

• <u>Sommaire de la déclaration (SOM)</u>

o Très utile pour les réviseurs et les associés.

• Identification de la société et autres renseignements (ID)

- o Saisie (ou report dans le cas d'une conversion) des données permanentes.
- o Relire toutes les questions pour s'assurer qu'il n'y a aucune modification.
- o Compléter la section Attestation.

• Formulaires IGRF (i100 à i9898)

 Saisie (ou exportation) des données financières contenues dans les états financiers.

• Annexe 200 (T2):

- o CO-17 (CO17) au Québec
 - Doit indiquer le chiffre d'affaires et l'actif au bilan.
 - Section renseignements supplémentaires à compléter (différent du fédéral).
 - Taxe sur le capital : plusieurs liens se font à partir de l'IGRF.
- o Pièces jointes : Permet de déterminer quels formulaires ont été utilisés.
- o Calcul du revenu:
 - Provient de l'annexe 1 (conciliation entre le bénéfice comptable et le revenu fiscal).
- Calcul du revenu imposable :
 - Est fonction des annexes 2, 3 et 4.
- o Calcul de l'impôt
 - Impôt de la Partie I
 - Fraction remboursable de l'impôt de la Partie I (FRIP)
 - Impôt de la Partie IV (société rattachée ou non)

- Impôt en main remboursable au titre de dividendes (FRIP et Partie IV, possible de récupérer 1 \$ pour 3\$ de dividende versé (principe d'intégration)).
- Remboursement au titre de dividendes
- Sommaire
- Code de remboursement : Très important si société veut recevoir l'impôt payé en trop ou pour l'appliquer contre les acomptes provisionnels.

• Annexe 1 (1):

- o CO-17.A.1 (Q1) au Québec
- o Conciliation entre le bénéfice comptable et le revenu fiscal.
 - Bénéfice avant impôt selon les états financiers (éléments +/- non déductible ou non imposable).
 - Exemple : amortissement comptable vs fiscal, frais représentation 50% déductible, gain (perte) comptable, frais de financement, etc.

• Annexe 2 (2):

- o CO-17S.2 (Q2) au Québec
- O Dons de bienfaisance : déduction dans le calcul du revenu imposable, sujet à certaines limites.

• <u>Annexe 3 (3) :</u>

- o CO-17S.3 (Q3) au Québec
- o Revenus de dividendes de sociétés rattachées ou autres.
- Section 1 : Dividende reçus dans l'année d'imposition. (remplissez les colonnes B. C. D si le dividende provient d'une société rattachée).
 - Dividende non imposable reçu (CDC) : colonne E
- o <u>Section 3</u>: Dividende versés dans l'année d'imposition
 - Dividende versé : distinguer montant versé à des sociétés rattachées et autres ainsi que les dividendes non imposables versés.

- o Sociétés rattachées :
 - plus de 10% des actions votantes et plus de 10% de la JVM des actions en circulation (i.e. « 10 % en vote et en valeur »).
 - Paie Impôt de la Partie IV uniquement si la société rattachée payeuse a eu droit à un RTD.
- Sociétés autres : sociétés étrangères, sociétés canadiennes non rattachées (ex : société publique)

Paie 33 1/3 % du dividende reçu en impôt de la Partie IV

O Dividendes de sociétés canadiennes (rattachées ou non) sont déductibles mais doit payer impôt de la partie IV.

• Annexe 4 et Annexe 4A (4 et 4A) :

- o CO-17S.4 (Q4C et Q4A) au Québec
- Annexe 4 Section 1 : Assurez-vous que le montant des PAC correspond aux PAC indiquées à l'annexe 4A
- Annexe 4 Section 2: Les pertes en capital à reporter doivent être indiquées à 100 %
- o Report de perte (rappel):
 - Pertes en capital nettes : déductible uniquement contre du gain en capital imposable (-3, +infini).
 - Pertes autres qu'en capital : Déductibles contre toutes sources de revenu (-3, +20).
 - Les pertes des années précédentes utilisées dans l'année courante sont reportées à l'annexe 200 (calcul du revenu imposable)

• Annexe 6 (6):

- o CO-17S.232 (Q6) au Québec
- o Disposition d'immobilisations (actions, obligations et autres).
- o Indiquer toutes les dispositions même si le gain en capital est nul.

• Annexe 6 (suite)

Disposition d'un bien amortissable :

Disposition à perte	Disposition à profit
Pas de perte en capital	Gain en capital
Affecte l'annexe 8 (seulement)	Affecte l'annexe 8
Réduire catégorie d'amortissement :	Réduire la catégorie d'amortissement
Moindre : du coût ou PD	Moindre : du coût ou PD
	Affecte l'annexe 6 :
	Indiquer le G/C : PD - Coût

•

• <u>Annexe 7 (7) :</u>

o AUCUN IMPACT SUR LE CALCUL DU REVENU

Sert à qualifier le revenu en tant que RPT et REEA.

- o Le gain en capital est reporté automatiquement.
- o Le dividende canadien est reporté automatiquement.
- o Dividendes étrangers (report non automatique car non inscrit en Annexe).
 - Inscrire à la section 2, case S3
- o Indiquer les autres revenus de placement (intérêts et autres) canadiens et étrangers.
 - Inscrire à la section 2, case 6.3 (revenu étrangers)
 - Inscrire à la section 2A, case S3 (revenu étrangers)
- o Le revenu d'entreprise gagné à l'étranger ne fait pas partie du REEA
 - Inscrire à la section 5, case 500

• Annexe 8 (8):

- o CO-130.A (Q8) au Québec
- o Valider les soldes d'ouverture (FNACC début).
- o Règle du ½ taux lors des acquisitions dans l'année.
- Disposition d'immobilisation : retrancher le moindre du coût en capital et du produit de disposition de la catégorie fiscale.
 - Différence entre le produit de disposition et le coût = gain en capital à indiquer en annexe 6.
- o Attention, catégorie fiscale d'amortissement fédéral et provincial parfois différente, doit alors substituer les champs.
- o Faire la saisie fédérale et Québec sur l'annexe 008 (il y a 4 colonnes).
- o Déclencher la perte finale

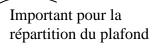
•

• Annexe 9 (9) :

- o CO-17S.9 (Q9) au Québec
- o Doit indiquer les sociétés liées ou associées.
- Code de lien

• Annexe 10 (10) :

- o CO-130.B (Q10) au Québec
- o Déduction pour amortissement limitée à 7%.
- Exemples : frais constitution, certains frais de réorganisation, achalandage payé.
- O Lors d'une disposition, le logiciel peut calculer une portion « récupération d'amortissement » qui est imposable à 100 % et une portion « gain » qui elle est imposée à 50 %. Pour ce, il faut indiquer dans l'annexe la somme de tous les amortissements pris dans le passé.



• Annexe 23 (23) :

- o Principe de sociétés associées
- Très important pour la répartition du plafond des affaires de 500 000 \$
 entre les sociétés associées (aux fins de la déduction pour petites
 entreprises).

• Annexe 49 (49) :

- o Principe de sociétés associées
- o Très important pour la répartition de la limite des dépenses de 3 000 000 \$ entre les sociétés associées (aux fins du crédit d'impôt à l'investissement).

• Annexe 50 (50):

o Renseignements sur les actionnaires (actions ordinaires et privilégiées)

• Autres annexes :

- Annexe 11 : Transaction avec des actionnaires, cadres ou employés
- o Annexe 14 : Paiements divers versés à des résidents (ex : honoraires)
- o Annexe 19 : Renseignements sur les non-résidents
- o Annexe 29 : Paiements à des non-résidents
- o Annexe 31 : Crédit d'impôt à l'investissement
- o T661 : Dépenses de RS & DE
- o RC59 et MR-69

2 Documentation

Il faut garder en tête que certaines personnes analyseront la déclaration de revenus que vous avez produite (soit une personne chargée de réviser votre travail, soit un fonctionnaire au Ministère du Revenu, etc.). Pour cette raison, il est important de bien documenter les différentes prises de position et analyses supportant votre déclaration de revenus. Certaines informations sont pertinentes pour tous les utilisateurs de votre déclaration, d'autres sont exclusivement destinées à la personne chargée de réviser votre travail (à l'interne). Avec l'expérience, vous connaîtrez les politiques de votre organisation à cet effet.

• Certaines informations pertinentes pour tous les utilisateurs de votre déclaration :

Assurément, personne ne peut lire dans votre tête. Par conséquent, il devrait toujours être facile pour un utilisateur de retracer (aux états financiers, dans les notes complémentaires, dans les annexes, dans les renseignements supplémentaires ou à tout autres endroits) tous les montants indiqués dans votre déclaration de revenus. Si un montant indiqué dans votre déclaration provient de l'addition, de la soustraction, de la compensation ou de toutes autres opérations effectuées sur des montants, il devrait y avoir des traces de cette opération dans votre déclaration. À cette fin, vous devriez utiliser les champs annotés de Taxprep (voir en annexe au présent ouvrage la *Liste des différents types de champs – complément*).

 Certaines informations sont exclusivement destinées à la personne chargée de réviser votre travail (à l'interne):

Évidemment, il est possible (et souhaitable) que vous réserviez certaines informations (commentaires, questionnements, analyses, prises de position, incertitudes, argumentation, etc.) à vos collègues à l'interne de votre organisation, en souhaitant que les autorités fiscales n'y aient pas accès. Par conséquent, l'utilisation des champs annotés de Taxprep n'est pas appropriée. Vous devriez alors utiliser une documentation traditionnelle afin d'effectuer cette communication (rédaction de feuille de travail, de mémo, d'organigramme, etc.).

3 Étude de cas – BOZOUTILSORDI INC.

BOZOUTILSORDI INC.

EXTRAIT

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

AU 30 JUIN 2010

BOZOUTILSORDI INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2010

Revenus	924 000 \$
Dépenses d'opération	- 475 000
Dépenses générales	- 62 000
Bénéfice d'exploitation	387 000
Revenu de placements	
Intérêts de sources canadiennes	40 000
Dividendes de sociétés canadiennes imposables	50 000
Intérêts de sources étrangères	<u>30 000</u>
	507 000
Autres produits	
Gain sur disposition d'actifs	60 000
Perte sur disposition d'actifs	<u>- 22 500</u>
Bénéfice net avant amortissements et impôts	544 500
Amortissements	60 000
Provision pour impôts - Exigibles	70 000
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	<u>414 500</u> \$

Voir avis aux lecteurs

Voir avis aux lecteurs

BOZOUTILSORDI INC.

BILAN AU 30 JUIN 2010

۸	C'	\mathbf{T}	Œ
\Box		L	П,

`	ACTII		
À COURT TERME			
Encaisse			\$
Comptes clients		160 000	
Inventaire		450 000	
		670 000	
		070 000	
IMMOBILISATIONS NETTES		1 090 000	
PLACEMENTS			
Actions de société M inc.		30 000	
Actions de sociétés publiques canad	iennes	210 000	
1 1			
		<u>2 000 000</u>	\$
	D. 4 G G TT		
À COURT TERME	PASSIF		
À COURT TERME			
Comptes fournisseurs et frais courus		350 000	\$
Portion exigible de la dette à long terme 40 000		Ψ	
1 orman emgrava de la delle d'iong le			
		390 000	
À LONG TERME			
Emprunt à long terme		660 000	
A 3.	OIR DES ACTIONNAIRES		
AV	OIR DES ACTIONNAIRES		
CAPITAL-ACTIONS	BNR début : 604 500	1 000	
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	Dividende déclaré : - 70 000	949 000	
	Bénéfice net de l'exercice <u>414 500</u>		
	<u>949 000</u>	<u>2 000 000</u>	\$
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Administrateur			
Auminstrateur			

Informations fiscales:

La Société BozoutilsOrdi Inc., une S.P.C.C. qui a une fin d'année au 30 juin 2010 opère au Québec. Vos discussions avec le contrôleur de la société vous ont fait découvrir les éléments suivants :

Dépenses encourues exclusivement pour mener des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (« RS & DE ») (toutes comptabilisées dans le poste « Dépenses générales ») :

Salaires des employés	24 365 \$
Sous-contrats octroyés	11 000 \$
Matériaux utilisés	33 500 \$

La société a réclamé un crédit d'impôt à l'investissement (CII) de 28 000 \$ l'année précédente relativement aux dépenses de RS & DE encourues lors de cette année précédente.

Dividendes de Sociétés canadiennes imposables :

Sociétés publiques canadiennes	30 000 \$
Société M inc. (le dividende total payé a entraîné	
un RTD de 4 000 \$ à la Société M inc.)	20 000 \$
Revenu de placements de source canadienne (intérêts)	40 000 \$
Revenu de biens étrangers encaissé et comptabilisé aux revenus	
(l'impôt étranger retenu à l'étranger est de 4 500 \$)	30 000 \$
Revenu d'entreprise étranger encaissé et comptabilisé aux revenus	
(l'impôt étranger retenu à l'étranger est de 3 000 \$)	20 000 \$
Dons de charité à la Croix-rouge	40 000 \$

Pendant l'année, la société a disposé des biens suivants :

- 1. 2002 actions ordinaires de ABC Inc. Les actions avaient été acquises le 15 juin 1992 au prix de 31 000 \$. Le prix de vente est de 12 000 \$ et les frais de ventes de 1 000 \$.
- 2. Un terrain acquis le 10 octobre 1987 au coût de 60 000 \$. Le prix de vente est de 105 000 \$ et les frais de vente de 5 000 \$.

Transactions sur les biens amortissables (toutes comptabilisées dans le poste « IMMOBILISATIONS NETTES») :

- 1. Un bien de la catégorie 8 a été vendu pour 9 000 \$, le coût en capital du bien était de 12 000 \$.
- 2. Un bien de la catégorie 10 a été vendu pour 8 000 \$, le coût en capital du bien était de 25 000 \$.
- 3. Une machine servant à la fabrication a été vendue pour 70 000 \$, le coût de la machine était de 60 000 \$.
- 4. Une nouvelle machine servant à la fabrication a été acquise pour 100 000 \$.
- 5. Un serveur informatique servant exclusivement pour mener des activités de RS & DE a été acquis pour 17 900 \$.

La société a de plus acquis au cours de l'exercice l'achalandage d'un concurrent en faillite pour 2 000 \$.

BozoutilsOrdi Inc. détient 80 des 100 actions en circulation de la Société M inc.

Des dividendes de 70 000 \$ furent payés durant l'année à la société-mère.

Attribution du plafond des affaires : La société-mère 140 000 \$, la filiale (Société M Inc.) 20 000 \$ et le solde à BozoutilsOrdi Inc.

Attribution de la limite des dépenses : La société-mère 0 \$, la filiale (Société M Inc.) 0 \$ et le solde à BozoutilsOrdi Inc.

BozoutilsOrdi Inc. a un solde de pertes autre que des pertes en capital (PAC) de 55 000 \$. Cette PAC a été réalisée en 2004.

La société a un solde de pertes en capital nettes (PCN) de 18 000 \$. Ces PCN ont été réalisées en 2002.

Des acomptes provisionnels trimestriels de 6 500 \$ au fédéral et de 5 200 \$ au Québec ont été fait par la société au cours de l'exercice.

4 Travail pratique individuel

• Procédure :

- Veuillez compléter les déclarations de revenus fédérale (T2) et provinciale (CO-17) de la société Kyamika Inc. pour l'exercice terminé le 31 juillet 2010.
 À cette fin, veuillez utiliser les états financiers présentés à la page suivante.
 Veuillez cependant tenir compte des éléments suivants :
 - Consultez les informations fiscales présentées plus bas.
 - Vous devez compléter l'IGRF et la déclaration fédérale (T2) au complet.
 - Vous devez compléter en partie la déclaration provinciale (CO-17). À cette fin, je vous demande seulement de vous assurer que le revenu imposable au Québec soit égal à celui au fédéral (assurez vous de prendre la même déduction pour amortissement au Québec et au Fédéral afin d'y arriver) ainsi que d'inscrire les acomptes provisionnels faits au Québec.
 - Dans l'Annexe 1, vous devez substituer (la cellule devient rose) le revenu provenant des états financiers à 348 811 \$ (première ligne de l'Annexe 1).
- O Veuillez déposer votre travail sur le portail du cours dans la section Travaux
- SVP METTRE VOTRE PRÉNOM et NOM DANS LE NOM DU DOCUMENT.
- o Travail individuel

0	La copie de fichiers entre étudiants occi tous les étudiants impliqués et l'acte ser l'UOTR.	
0	Date limite de remise de votre travail :	
	·	(à compléter suite aux directives données par le professeur lors de son premier cours avec vous)

<u>Tout travail remis après cette échéance se verra accorder un résultat de zéro (0).</u>

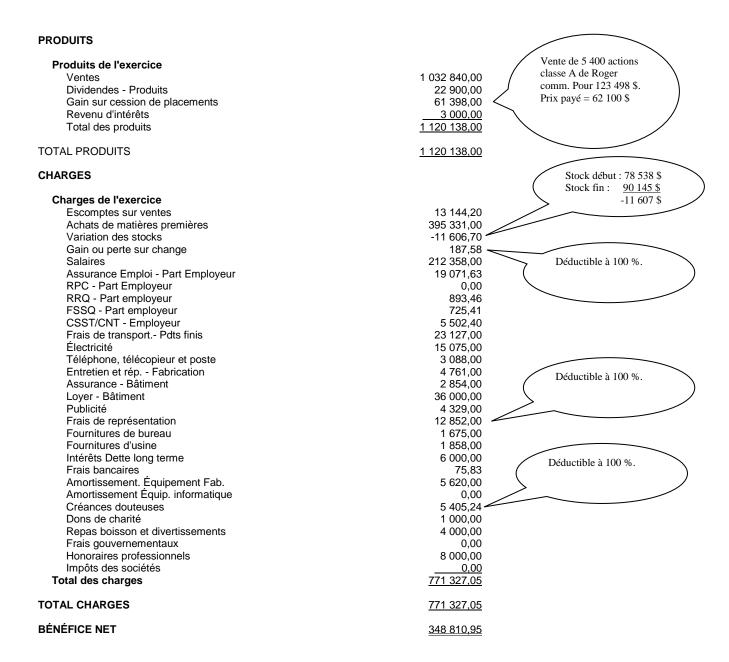
Kyamika Inc. Bilan au 31 juillet 2010

ACTIF Actif à court terme Banque Clients Provision pour créances douteuses Stock de matières premières Stock de produits finis Dépôts à terme Acomptes provisionnels Féd Acomptes provisionnels Prov. Total de l'actif à court terme Placements à long terme	151 593,73 12 030,68 -5 405,24 38 555,33 51 589,37 50 000,00 0,00 0,00 298 363,87	
Actions	<u>179 900,00</u>	
Total - Placements à long terme	<u>179 900,00</u>	
Immobilisations Mobilier de bureau Am. cumulé - Mobilier Mobilier de bureau - net Équipement informatique Am. cumulé - Équip. informatique Équipement informatique - net Équipement de fabrication Am. cumulé - Équip. de fabrication Équipement de fabrication - net Total des immobilisations	8 400,00 -8 400,00 9 250,00 -463,00 87 332,00 -40 920,00 -40 920,00	- Une acquisition de 19 500 \$ Une disposition pour 12 050 \$ d'un équipement acquis au coût de 10 250 \$ (à 1'époque classé en catégorie 45 - 45 %).
TOTAL ACTIF	533 462,87	
PASSIF Passif à court terme Fournisseurs Frais à payer Salaires vac. à payer et av. soc. Intérêts à, payer TPS à payer TPS à recevoir TPS - Net TVQ à payer TVQ à recevoir TVQ - Net Assurance emploi à payer RPC à payer Impôt fédéral à payer RRQ à payer CSST à payer Impôt provincial à payer Impôt sed. des sociétés Impôts Prov. des sociétés Total - Passif à court terme	31 836,62 8 969,00 4 025,00 3 000,00 95,20 -933.24 -838,04 109,14 -1 069,89 -960,75 1 216,51 0,00 2 801,72 1 786,92 725,41 522,40 3 522,65 0,00 0,00 0,00 56 607.44	- Une acquisition de 8 250 \$ Une disposition pour 14 000 \$ d' un équipement acquis au coût de 19 500 \$ (à 1'époque classé en catégorie 43 – 30 %).
Passif à long terme	<u> </u>	
Passir a long terme Emprunt à long terme Total - Dette à long terme	50 000,00 50 000.00	
TOTAL PASSIF	106 607,44	

AVOIR

Capital actions Actions ordinaires A Actions privilégiées B Total capital actions Total capital actions	10 000,00 0,00	10 000,00 10 000,00
Bénéfices Bénéfices non répartis Bénéfice net Dividendes		165 044,48 348 810,95 -97 000,00
Total des bénéfices	416 855,43	
TOTAL AVOIR	426 855,43	
PASSIF ET AVOIR	533 462,87	

Kyamika Inc. État des résultats pour l'exercice clos le 31 juillet 2010



Informations fiscales:

- a) La société est détenue par M. Kyamika, un résident canadien.
- b) Solde des catégories fiscales pour fins de déduction pour amortissement au 1^{er}août 2009 :
 - Mobilier de bureau, catégorie 8, 20 % : Solde (FNACC) de 6 400 \$
 - Équipement de fabrication, catégorie 43, 30 % : Solde (FNACC) de 31 375 \$
 - Équipement informatique, catégorie 45, 45 % : Solde (FNACC) de 8 800 \$
- c) L'achat d'équipement informatique au coût de 19 500 \$ comprend un montant de 1 250 \$ pour l'acquisition de logiciels d'applications.
- d) Les dividendes encaissés de 22 900 \$ proviennent de 2 sociétés payeuses différentes. D'une part, 4 900 \$ a été reçu de la société publique Rogers Communications (société dont Kyamika Inc. détient moins de 1 % des actions). D'autre part, 18 000 \$ a été reçu de la société Cuir nordique Inc. (société dont Kyamika Inc. détient 20 % des actions). Cuir nordique Inc. a eu droit à un remboursement au titre de dividende de 3 000 \$ pour son année d'imposition 2010.
- e) Le poste « repas boissons et divertissements » de 4 000 \$ (dépense encourue pour gagner un revenu et considérée comme raisonnable) comprend exclusivement des repas, boisson et divertissements au sens de la Loi de l'impôt. Le poste « dons de charité » de 1 000 \$ comprend exclusivement un don de bienfaisance à la fondation rêve d'enfants.
- f) Kyamika Inc. a un solde de perte autre qu'en capital (PAC) de 160 000 \$ à la fin de son exercice financier précédent. Cette perte est reportable jusqu'en 2010. À l'époque où cette perte a été subie, la période de report des PAC était de 7 ans. Cette échéance demeure donc pour cette perte de 160 000 \$. De plus, elle a un solde de pertes en capital nettes de 42 000 \$ provenant d'une importante perte en capital subie en 2001.
- g) Le poste revenu d'intérêts comprend pour 2 205 \$ d'intérêts comptabilisés relativement au dépôt à terme canadien de 50 000 \$ présenté au bilan. Le 795 \$ restant représente de l'intérêt encaissé sur la détention de bons du trésor américains. L'institution américaine payeuse a effectué une retenue d'impôt de 9 % avant d'effectuer le paiement.
- h) Au 31 juillet 2009, le solde d'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD) de la société était de 22 105 \$. Pour ce même exercice, la société a eu droit à un remboursement au titre de dividendes (RTD) de 12 480 \$.
- i) La société fait des acomptes provisionnels de 925 \$ par mois au fédéral et de 1 105 \$ par mois au Québec.

Sujet 4 – Analyse d'un logiciel de planification de retraite

L'enseignant chargé de cette partie du cours vous transmettra les directives et la documentation nécessaires à l'analyse d'un logiciel permettant de réaliser la planification de retraite d'une personne (ou d'un couple).

Annexes

Liste des différents types de champs

Le tableau suivant contient une liste détaillée des différents types de champs que l'on peut retrouver dans les formulaires. Les couleurs indiquées ci-dessous correspondent aux valeurs par défaut du logiciel. Ces couleurs peuvent varier si elles ont été personnalisées .

Apparence	Type de champ	Définition
Texte noir sur arrière-plan de couleur blanche 67,500	Champ en saisie	Champ dans lequel une valeur peut être saisie.
Texte noir sur arrière-plan de même couleur que le formulaire 34,432	Champ protégé	Champ dans lequel aucune saisie directe ou substitution n'est possible.
Texte noir sur arrière-plan de couleur grise 1,000	Champ avec substitution possible	Champ calculé ou reporté dont le contenu peut être remplacé par une saisie directe.
Texte noir sur arrière-plan de couleur rose 2,250	Champ substitué	Champ calculé ou reporté dont le contenu a été remplacé par une saisie directe.
Flèche bleue vers la droite 84,500	Champ reporté	Champ dont le contenu provient d'un autre formulaire. Il est possible d'accéder au formulaire source en double-cliquant sur le champ ou en appuyant sur F9.
Texte bleu sur arrière-plan de couleur blanche 67,500	Champ converti	Champ dont le contenu provient d'un report automatique effectué par le logiciel à partir des données saisies l'année précédente ou à partir des données contenues dans un fichier créé avec un logiciel compétiteur.
Trombone dans le coin supérieur gauche 67,500	Champ annoté	Champ auquel a été joint une note ou une annexe.
Triangle rouge dans le coin supérieur droit 67,500	Champ avec diagnostic	Champ pour lequel un diagnostic a été émis.
Triangle bleu dans le coin inférieur droit 67,500	Champ avec lien fiscal	Champ pour lequel il existe un lien d'aide vers un ouvrage de référence fiscal.
Indicateur rouge dans le coin supérieur droit 84,21 1/2	Champ avec marque de révision	Champ dont le contenu est en cours de révision. Il existe cinq types de marques de révision.
Flèche bleue vers la gauche dans le coin inférieur gauche	Champ Québec, si différent	Champ d'un formulaire fédéral pour lequel il existe un champ équivalent aux fins du Québec.
Flèche rouge vers la gauche dans le coin inférieur gauche 3,000 00	Champ Québec, si différent (montant substitué)	Champ d'un formulaire fédéral dont le champ équivalent aux fins du Québec a été substitué.

Astuce : La barre d'état indique si le champ sélectionné est un champ protégé, substitué, calculé, en saisie ou converti.

Liste des différents types de champs - complément

CHAMP SUBSTITUÉ

À éviter le plus possible.
Pour annuler la substitution:
Menu Édition / Annuler la substitution OU
Bouton de droit de la souris / Annuler la substitution OU
Touche CTRL-U.

CHAMP CONVERTI

La procédure de conversion doit avoir été faite pour voir ce type de champs. Par prudence, on devrait toujours retracer visuellement les soldes de fermeture dans la déclaration de l'année précédente.

CHAMP ANNOTÉ

Il est très important de détailler le contenu d'un champ lorsque ce dernier est composé de plusieurs montants (autant pour les fonctionnaires que pour celui qui révisera votre travail).

Pour créer une annexe ou pour rejoindre son contenu :

Menu Édition / Joindre une annexe OU

Bouton de droit de la souris / Joindre une annexe.

CHAMP AVEC DIAGNOSTIC

Les diagnostics vous indiquent les informations manquantes, les irrégularités et les idées d'optimisation détectées dans votre déclaration. En pratique, plusieurs bureaux comptables ont comme politique que tous les diagnostics doivent être réglés avant de considérer une déclaration comme étant finale.

Pour consulter le diagnostic qui y est attaché:

pointer le curseur de la souris sur le champ marqué.

Pour consulter et / ou régler tous les diagnostics contenus dans la déclaration: accéder à la feuille de travail Diagnostics (code d'accès DIAG), double-cliquez sur chacun d'eux et le logiciel vous positionne sur le champ à corriger. Au fur et à mesure que vous les réglez, ils disparaissent de la liste.

Veuillez consulter la liste des *Types de diagnostics inclus dans le logiciel* présenté à la page suivante.

CHAMP AVEC LISTE DE CHOIX (non listé à la page précédente)

-

La saisie doit obligatoirement être faite à partir de la liste déroulante (doubleclic).

Types de diagnostics inclus dans le logiciel

Les types de diagnostics suivants sont inclus dans le logiciel :

Icône	Туре	Action requise
?	Renseignements omis	Vous devez saisir des données dans les champs indiqués.
	Erreur	
*	Erreur possible sur la saisie des données	Vous devez réviser les données saisies et, si nécessaire, corriger celles-ci.
	Formulaire à produire	Vous devez vérifier la liste des formulaires à produire aux autorités fiscales.
M	Formulaire contenant des champs substitués	Vous devez vérifier chaque champ où une substitution a été effectuée et annuler, s'il y a lieu, la substitution.
S	Optimisation	Vous pouvez consulter les explications sommaires concernant les optimisations de calcul effectuées par le logiciel et appliquer les conseils indiqués pour vous permettre d'optimiser davantage certaines situations fiscales. Vous avez tout intérêt à appliquer ces conseils et à les noter, si nécessaire.
	Possibilité de planification fiscale	Vous pouvez lire les conseils concernant la planification fiscale du client traité. Vous avez tout intérêt à appliquer ces conseils et à les noter, si nécessaire.
X	TED - Exclusion	Vous devez lire les raisons pour lesquelles une déclaration ne peut être transmise par la TED.

Types de diagnostics inclus dans le logiciel

Les types de diagnostics suivants sont inclus dans le logiciel :

Icône	Туре	Action requise
	Modification obligatoire	Vous devez saisir ou modifier des données afin de vous assurer que l'information n'entraîne pas un rejet de la déclaration.
?	Renseignements omis	Vous devez saisir des données dans les champs indiqués.
	Erreur	
*	Erreur possible sur la saisie des données	Vous devez réviser les données saisies et, si nécessaire, corriger celles-ci.
国	Formulaire à produire	Vous devez vérifier la liste des formulaires à produire aux autorités fiscales.
M	Formulaire contenant des champs substitués	Vous devez vérifier chaque champ où une substitution a été effectuée et annuler, s'il y a lieu, la substitution.
	Possibilités de planification fiscale	Vous pouvez lire les conseils concernant la planification fiscale du client traité. Vous avez tout intérêt à appliquer ces conseils et à les noter, si nécessaire.
X	Exclusion	Vous devez lire les raisons pour lesquelles les codes à barres d'une déclaration ne peuvent être imprimés.

En plus de ces types, les diagnostics sont classés selon l'administration à laquelle ils sont associés et selon les groupes représentés par les onglets dans la partie inférieure de la fenêtre des diagnostics.

Bozoutilsordi Inc.

Liste des comptes

1000 Actif

Type: E

1001 Encaisse

Solde: 60 000,00
Type: C
Classe de compte: Actif
Code IGRF: 1000

1002 Comptes clients

Solde: 160 000,00

Type: C
Classe de compte: Actif
Code IGRF: 1060

1003 Inventaire

Solde: 450 000,00

Type: C
Classe de compte: Actif
Code IGRF: 1120

1004 Immobilisations nettes

Solde: 1 090 000,00

Type: C
Classe de compte: Actif
Code IGRF: 1900

1005 Actions de société M inc.

 Solde:
 30 000,00

 Type:
 C

 Classe de compte:
 Actif

 Code IGRF:
 2300

1006 Actions de sociétés publiques canad

Solde: 210 000,00

Type: C
Classe de compte: Actif
Code IGRF: 2300

1007 total

Solde: 2 000 000,00

Type: S

1008 total

Solde: 2 000 000,00

Type: T

Code IGRF: 2599

2000 Passif

Type: E

2001 Comptes fournisseurs et frais couru

Solde: 350 000,00
Type: C
Classe de compte: Passif
Code IGRF: 2620

2002 Portion exigible de la dette LT

Solde: 40 000,00
Type: C
Classe de compte: Passif
Code IGRF: 2920

2003 Emprunt à long terme

Solde: 660 000,00
Type: C
Classe de compte: Passif
Code IGRF: 3140

2004 Total

Solde: 1 050 000,00

Type: S

Imprimé le: 22-12-2005

Bozoutilsordi Inc.

Liste des comptes

2005 Total

Solde: 1 050 000,00

Type: 3499

Code IGRF:

3599 Avoir

Е Type:

3600 Bénéfice net

414 500,00 Solde:

Type:

Classe de compte: Bénéfices d'exploitation

Code IGRF: 3849

3800 Bénéfices non répartis

Solde: 604 500,00

Type:

Classe de compte: Avoir des propriétaires

Code IGRF: 3660

3850 Dividendes déclarés

Solde: -70 000,00 Type:

Classe de compte: Avoir des propriétaires

Code IGRF: 3700

3855 BNR fin (plus bénéfice)

Solde: 534 500,00

Type: Code IGRF: 3849

3860 Capital actions

Solde: 1 000,00

Type:

Classe de compte: Avoir des propriétaires

Code IGRF: 3500

3900 Total

Solde: 1 000,00

Type:

3901 Total

Solde: 950 000,00

Type: 3620 Code IGRF:

4000 Produits

Е Type:

4001 Revenus

Solde: 924 000,00

Type:

Classe de compte: Produits d'exploitation

Code IGRF:

4002 Intérêts de source canadienne

40 000,00 Solde: Type: Classe de compte: Produit Code IGRF: 8094

4003 Dividendes de sociétés canadiennes

Solde: 50 000,00 Type:

Classe de compte: Produits d'exploitation

Code IGRF: 8096

4004 Intérêts de source étrangère

30 000,00 Solde:

Produits d'exploitation Classe de compte:

Code IGRF: 8091

Bozoutilsordi Inc.

Liste des comptes

4005 Gain-pertes disposition d'actifs

Solde: 37 500,00

Type: C

Classe de compte: Produits d'exploitation

Code IGRF: 8210

4006 Total

Solde: 1 081 500,00

Type: S Code IGRF: 8299

4007 Total

Solde: 1 081 500,00

Type: T

5000 Dépenses

Type: E

5001 Dépenses d'opération

Solde: 475 000,00

Type: C

Classe de compte: Coût des marchandises vendues

Code IGRF: 8450

5002 Dépenses générales

Solde: 62 000,00

Type:

Classe de compte: Coût des marchandises vendues

Code IGRF: 9270

5004 Amortissements

Solde: 60 000,00

Type:

Classe de compte: Coût des marchandises vendues

Code IGRF: 8670

5005 dépenses avant impot

 Solde:
 597 000,00

 Type:
 S

 Code IGRF:
 9368

5006 Provision pour impôts - Exigibles

Solde: 70 000,00

Type:

Classe de compte: Coût des marchandises vendues

Code IGRF: 9990

5008 Total

Solde: 70 000,00

Type: S

5010 Total

Solde: 667 000,00

Type: T